

LES PENSIONS—LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE CERTAINS REMBOURSEMENTS—L'EMPLOI DES SOMMES RÉCUPÉRÉES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, cet après-midi j'ai posé au ministre des Finances (M. Benson) une question au sujet des pensionnés de la vieillesse qui envoient au gouvernement des contributions de 42c., soit le montant dont la pension de base a été augmentée en janvier. Si j'ai posé la question, c'est qu'à mon avis les pensionnés qui le font devraient être assurés qu'on accusera réception de leur contribution; en outre, ils ont le droit de savoir quel usage on fera de cet argent.

J'avoue que le ministre m'a fort étonné quand il a dit qu'il n'avait reçu que trois contributions, c'est-à-dire, trois en tout. J'ai donc contrôlé mes dossiers rapidement cet après-midi et j'ai constaté avoir reçu sept lettres d'individus qui me disent avoir envoyé des contributions de 42c. au gouvernement. Précisons que la plupart étaient adressées au ministre des Finances; certaines furent envoyées au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et d'autres, au premier ministre (M. Trudeau).

• (10.20 p.m.)

A part les sept que j'ai mentionnées, j'ai sous les yeux deux lettres adressées à des rédacteurs de journaux. M. L. Wright a écrit au rédacteur en chef du *Telegram* de Toronto, et M. C. G. Stockley, à la *Tribune*, de Winnipeg. Les deux signalent avoir envoyé 42c., soit au ministre des Finances, soit au premier ministre. Cela fait neuf personnes.

Le député de Kootenay-Ouest (M. Harding) a dit à la Chambre, il y a quelques jours, qu'il avait reçu une cotisation de 42c. et, sauf erreur, il l'a transmise au ministre des Finances. Cela fait dix. Il y a quelques jours, le député de Greenwood (M. Brewin) m'a dit qu'il avait reçu deux de ces cotisations et les avait expédiées au ministre des Finances. Cela fait 12, que j'ai pu contrôler directement. C'est pourquoi j'ai été étonné de la déclaration du ministre des Finances, cet après-midi, quand il a dit n'en avoir reçu que trois. J'espère que le secrétaire parlementaire qui représente ce soir le ministre fera vérifier les faits. Je n'ai cité que les cas à l'appui desquels je puis produire des documents, mais d'après les lettres que je reçois et les cas dont les journaux font état, je suis frappé du fait que beaucoup de gens s'associent dans cette initiative, dont l'objet est d'aider le gouvernement en versant ces cotisations de 42c.

Monsieur l'Orateur, j'ajouterai que j'ai ici d'autres lettres. Le député qui m'a précédé a soulevé un point qui pourrait entraîner des dépenses pour le gouvernement. On nous demande souvent d'où vient l'argent, pour les travaux que nous réclamons mais j'en ai ici ce soir. J'ai entre les mains un mandat-poste canadien de 42c., fait au nom de M. Edgar Benson par M. Georges Anderson, suite 11, 220, avenue Jamison, Winnipeg 15, Manitoba. Dans sa lettre, l'expéditeur suggère que l'argent soit remis au

ministre des Finances qui pourrait s'en servir pour s'acheter du tabac à pipe. J'ai ici deux enveloppes contenant chacune 42c. en espèces—du moins c'est ce qui est écrit à l'extérieur mais je ne les ai pas ouvertes. Elles ont été envoyées par M. J. Drinkwater, App. 1, 239 rue Victoria, Kamloops (C.-B.). Ces cotisations me sont parvenues directement, avec prière de les transmettre au ministre des Finances.

J'ai aussi un chèque de 42c. expédié au député de Surrey (M. Mather). Il provient de M^{me} Mabel A. Hamilton, de North Surrey, en Colombie-Britannique; tiré sur son compte d'épargne, le chèque est établi à l'ordre d'un nécessaire, aux bons soins du premier ministre P. E. Trudeau. Outre la contribution de 42c. que m'a expédiée l'autre jour le député de Kootenay-Ouest, j'en ai une autre qu'il a reçue ce soir et qu'il me demande de présenter. Elle provient d'Edward Hall, 1827 5^e Avenue, Trail (Colombie-Britannique), et se présente sous la forme de quatre pièces de 10c. et de deux pièces de 1c. collées sur une carte par un ruban gommée. Elle est adressée à «Scrooge and misers Benson et Trudeau, de la part d'un pensionné de la vieillesse, ancien combattant de la première guerre mondiale.»

Monsieur l'Orateur, en voici cinq de plus dont le total atteint \$2.10, ce qui va certainement redresser les finances du gouvernement. Peut-être le premier page aurait-il l'amabilité de les remettre au secrétaire parlementaire, avec une liste de ces gens comportant leurs noms et adresses, afin qu'on en accuse réception. J'espère qu'on en tiendra un registre. Le ministre des Finances nous a dit cet après-midi qu'il envoyait cet argent au receveur général du Canada. Il devra peut-être ouvrir un compte spécial et il sera peut-être obligé de nous demander ce qu'il doit faire de cet argent.

En plus de recevoir cet argent et de confirmer qu'il en accusera réception, j'espère que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Mahoney) transmettra à son ministre et au gouvernement les raisons qui motivent ces gens. Ils sont tout simplement outrés d'une si faible augmentation au moment où il serait nécessaire d'augmenter considérablement la retraite de base des pensionnés de la vieillesse.

Nous avons débattu une motion blâmant le gouvernement d'avoir «humilié les désavantagés». Il est déjà assez triste d'être dans une situation difficile sans avoir à souffrir de nouvelles humiliations. Pour nos vieux, cette augmentation de 42c. est une humiliation.

M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances (M. Benson) a eu l'occasion de se renseigner sur cette question depuis qu'elle lui a été posée cet après-midi. On a effectivement reçu un certain nombre de versements de l'ordre de ceux qu'avait mentionnés l'honorable député. Il en est accusé réception et, lorsque leur auteur peut être identifié, le versement est retourné à l'expéditeur. S'il n'est pas possible de l'identifier, l'argent est déposé au crédit du receveur général, comme l'a précisé le ministre.